SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Détails

Catégorie : Séances du conseil (/votre-mairie-et-ses-services/vie-municipale/seances-du-conseil) Créé Le : 27 février 2015 Mis à jour : 2341

Le Conseil municipal d'Etrechy se réunit environ une fois par mois et règle par délibérations les affaires de la commune. Chaque séance du Conseil municipal est résumée dans un document qui se nomme le procès-verbal. C'est un compte rendu de la séance qui s'est déroulée. Celui-ci est mis en ligne sur le site internet de la Ville. Ces différentes séances sont accessibles à tout moment.

Convocation du 5 novembre 2020.pdf (/ad_attachment/Conseil municipal/convocation 5 11 2020.pdf)

Prochain Conseil Municipal : jeudi 5 novembre
à 19h00 *(salle au dispositif sanitaire Covid19)* **Séance sans public**
Espace Jean Monnet

Avant de délibérer lors du Conseil municipal, sur les différentes questions qui concernent la collectivité, celles-ci sont parfois étudiées au sein de commissions ou comités municipaux qui se réunissent au préalable. Ceux-ci sont chargés de proposer des orientations et des choix politiques aux restes des membres du Conseil municipal. Ces questions peuvent être soumises soit par les services de l'administration territoriale, soit à l'initiative d'un des membres du Conseil municipal de la ville.

Les délibérations sont suivies par les votes du conseil municipal. Les décisions sont adoptées lorsque l'accord de la totalité ou de la majorité des conseillers est constaté. Pour statuer valablement, le conseil doit respecter une règle de quorum. Pour chacun des points inscrits à l'ordre du jour, il doit y avoir au moins la moitié des membres en exercice présents physiquement dans la salle du conseil. Notez que tous les conseils municipaux à Etréchy ont lieu à l'Espace Jean Monnet.

Le procès-verbal a pour objet d'établir et de conserver les faits et décisions des séances du conseil municipal. Il est rédigé à l'issue de chaque séance.
Mais il n'y a pas que les grands qui se réunissent en Conseil municipal, à Etrechy, les enfants aussi ont droit à leurs rendez-vous réguliers.

Retrouvez les comptes rendus des séances du Conseil Municipal : PV du 1er octobre 2020 pdf (/ad_attachment/Séances CM/PV succinct 01 10 2020.pdf)
PV 10 juillet 2020.pdf
(/ad_attachment/Séances CM/PV SUCCINCT 10 07 2020.pdf)PV 03 Juillet 2020.pdf
(/ad_attachment/conseil municipal/PV SUCCINCT 03 07 2020.pdf)PV Juin 2020.pdf
(/ad_attachment/conseil municipal/PV SUCCINCT 04 06 2020.pdf)PV Mars 2020.pdf
(/ad_attachment/Séances CM/PV SUCCINCT 06 03 2020.pdf)PV Janvier 2020.pdf (/ad_attachment/conseil municipal/PV Janvier 2020.pdf)

PV année 2019.pdf (/ad_attachment/conseil municipal/PV 2019.pdf)

PV année 2018.pdf (/ad_attachment/conseil municipal/PV 2018.pdf)

VOS DROITS ET DÉMARCHES EN LIGNE

MAIRIE D'ÉTRÉCHY

Place Charles de Gaulle
91580 Etréchy

01 60 80 32 77

Envoyez-nous un email (/votre-mairie-et-ses-services/vie-municipale/contact)

ACCUEIL DE LA MAIRIE
Lundi : de 14h à 17h30
Mardi au vendredi : de 9h à 12h & 14h à 17h30
Samedi : de 9h à 12h

URBANISME :
du mardi au samedi de 9h à 12h

Copyright © 2020 Ville d'Etréchy | Conception : 123marketing | Mentions légales (/mentions-legales) | Connexion (/?option=com_users)